



Données sources:  
 - PLI V05 (Origine: SPW-DGO4, déc. 2005)  
 - Plan de secteur (Origine: SPW-DGO4, fév. 2008)  
 - Patrimoine bâti protégé (Origine: SPW-DGO4, mars 2008)  
 - Zone Natura 2000, arbre remarquable (Origine: SPW-DGO3, mars 2008)  
 - Biens mosans repris à l'inventaire du patrimoine architectural (Origine: SPW-DGO4, juin 2008)

**Légende**

- Délimitation du périmètre d'étude
  - Bâti
  - Limite du parcellaire
  - Villa et propriété mosane
  - Élément ponctuel mosan
  - Élément linéaire mosan
  - ★ Monument classé
  - ★ Site classé
  - Ensemble architectural
  - Zone Natura 2000
  - Arbre remarquable
  - ▲ Groupe d'arbres
- Fond de plan**
- Zones urbanisables
  - Zone d'habitat
  - Zone de services publics et d'équipements communautaires
  - Zone d'aménagement communal concerté
  - Zone d'activité économique mixte
  - Zone d'activité économique industrielle
  - Zones non-urbanisables
  - Zone agricole
  - Zone forestière
  - Zone d'espaces verts
  - Zone naturelle
  - Zone de parc
  - Plan d'eau
  - Route de liaison
  - Ligne ferroviaire existante
  - Canalisation existante
  - Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique
  - Périmètre d'intérêt paysager



**MAITRE DE L'OUVRAGE**



VILLE DE NAMUR

Ville de Namur  
 Place de l'Hôtel de Ville  
 5000 Namur

**AUTEUR DE PROJET**



Agence Wallonne du Paysage + Environnement  
 Paysagistes et Urbanistes  
 Département de J.N.C. International s.a.  
 Rue du Géant 2 Bte 5  
 1400 NIVELLES  
 Tél : 067 / 64 95 00 – Fax 067 / 63 98 00

**Règlement Communal d'Urbanisme partiel  
 relatif aux biens mosans**

**Patrimoine protégé  
 - Traversée de Namur-**

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en séance du .....  
 par ordonnance

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Le Collège des bourgmestre et échevins certifie que le présent plan a été déposé à  
 l'examen du public au .....  
 par le Collège

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Vu et adopté définitivement par le Conseil communal en séance du .....  
 par ordonnance

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

**MODIFICATIONS**

**DATE DE CONSTITUTION : septembre 2008**

**ECHELLE**  
 1 : 10.000

**DOSSIER**  
 N° 08007

Dessiné par : AV  
 Visé par : PaD  
 Approuvé par : PhP

**CARTE n°5**